PERIAL
SUITES VALUE

LE NOUVEAU FPCI EN SUITES HÔTELIÈRES HAUT DE GAMME

Document destiné aux partenaires commerciaux de PERIAL AM

PERIAL ASSET MANAGEMENT

11 %
Objectif de TRI non garanti

150-0 B ter
Éligibilité au dispositif (1)

Dès 100 000 €
pour les clients professionnels

Dès 30 000 €
pour les clients avertis

Article 8 SFDR
et vise le label ISR (non obtenu à ce jour)

L'hypothèse de TRI présentée n'est ni garantie, ni contractuelle. Il s'agit d'un objectif de gestion sur l'horizon de placement recommandé, net de frais et avant fiscalité.

Un second fonds dédié à la création de valeur au sein de la gamme

Après le lancement réussi d'une première stratégie « Value-add », PERIAL AM lance son second fonds professionnel de capital investissement : PERIAL Suites Value. Même savoir-faire, nouvel univers d'investissement : les suites hôtelières haut de gamme à Paris. Un marché à fort potentiel, porté par une demande touristique internationale diversifiée et une offre de suites haut de gamme encore limitée (Source : MKG).

Notre philosophie reste inchangée : identifier les opportunités, en révéler le potentiel et créer de la valeur (non garantie) pour les investisseurs.

Un fonds, deux moteurs de valorisation : l'immobilier et l'exploitation

Acquérir avec discipline

Des emplacements premium
dans les quartiers parisiens centraux

Des immeubles de qualité
avec un potentiel identifié

Des opportunités d'acquisition
déjà identifiées ou analysées

Transformer avec exigence

Un design « signature »
propre à chaque suite hôtelière

Une expérience haut de gamme
et personnalisée

Une conciergerie digitale
et des services sur mesure

Exploiter avec professionnalisme

Un opérateur expert du secteur
sélectionné par PERIAL AM

Plus de 10 000 clés exploitées
en Europe par ce partenaire

Un taux d'occupation de 86 %
pour son portefeuille parisien

Une première acquisition sous promesse…



Localisation : **Paris (15e)**

Projet : **Transformation de bureaux**

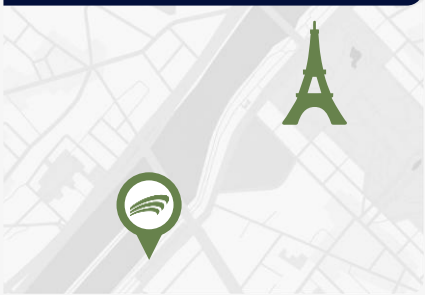
Nombre de clés prévues : **22**

Coût d'acquisition / transformation : **7,75 M€**

Durée cible de l'opération : **2 ans**

TRI cible(2) non garanti : **> 20 %**

… à deux pas de la tour Eiffel



Avertissement : Les acquisitions passées ne préjugent pas de la gestion et des performances futures. La référence à un label ne préjuge pas des performances futures. La méthodologie est disponible auprès des organisateurs. Sources : PERIAL AM et MKG (01/09/2026). (1) Ce FPCI est éligible au maintien du report d'imposition sur plus-value d'apport-cession (confirmé par la loi de finances pour 2026). Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. (2) L'hypothèse de TRI présentée n'est ni garantie, ni contractuelle.



PERIAL
SUITES VALUE

LE NOUVEAU FPCI EN SUITES HÔTELIÈRES HAUT DE GAMME

PERIAL
ASSET MANAGEMENT

Un cadre fiscal spécifique pensé pour chaque investisseur(3)

Personnes physiques(4)

Plus-values exonérées d'impôt sur le revenu (art. 163 quinquies B, 150-0 A, III-1 du CGI) après 5 ans de détention

Prélèvements sociaux de 18,6 % dus sur la plus-value nette

Parts hors assiette IFI

Personnes morales (4)

0 % d'impôt sur les sociétés sur la part de l'actif non investie en titres de SAS à prépondérance immo. (détention de 2 ans min.)

15 % d'impôt sur les sociétés sur le reste de la plus-value

Remploi 150-0 B ter

Maintien du report d'imposition Le fonds est éligible au report d'imposition sur plus-value d'apport-cession (confirmé par la loi de finances 2026). Sous réserve du respect du quota 150-0 B ter

(3) Sous réserve du respect des conditions légales et fiscales applicables et des quotas fiscaux du fonds. (4) à la cession des parts du FPCI. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque investisseur et les dispositifs présentés peuvent être modifiés.

Les caractéristiques et les frais de PERIAL Suites Value

Société de gestion	PERIAL Asset Management
Forme juridique	FPCI (Fonds professionnel de capital investissement)
Durée de vie du fonds	6 ans prorogeable 2 fois 1 an (par la Société de gestion)
Investissement minimum	100 000 € pour les clients professionnels (hors frais d'entrée) 30 000 € pour les clients avertis (hors frais d'entrée)
Valorisation	Trimestrielle pendant la période de souscription, puis semestrielle
Indicateur de risque	6/7
Dépositaire	Société Générale SA
Frais d'entrée (Part C)	Part C : 5 % maximum TTC du montant de la souscription dont 5 % maximum rétrocédés aux distributeurs
Frais de transaction	0,70 % maximum du montant total des souscriptions jusqu'au deuxième anniversaire de la date de constitution, puis 0,30 % de l'actif net par la suite
Frais de gestion (commission)	Part C : 2,50 % maximum dont 1,25 % max. rétrocédés aux distributeurs Part I : 1,00 % max. \| Part N : 1,25 % max.
Frais admin. et d'exploitation	Autres frais de gestion : 0,20 % max. \| Frais indirects liés à l'investissement dans d'autres parts / actions d'OPC : 0,25 % max. \| Frais de constitution du Fonds : 1 % max.
Frais liés aux résultats	15 % à 75 % de la performance au-delà d'un taux de rendement minimal de 10 % (l'ordre de distribution du « carried interest » est disponible dans l'article 11 du règlement)

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous au 01 56 43 11 11 ou à infos@perial.com

Avertissement : l'investissement dans un FPCI est strictement réservé aux clients professionnels ou assimilés (catégorie des investisseurs avertis définie à l'article 423-49 du Règlement général AMF). Ce fonds est soumis à un risque de perte en capital, un risque de marché et de liquidité et à une durée de blocage de 6 à 8 ans. Les chiffres présentés sont valables au 01/09/2026. Ce document présente un caractère commercial et s'adresse exclusivement aux investisseurs professionnels et avertis. Il ne peut être divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de PERIAL AM, qui décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans ce document, fournies à titre indicatif. Il ne constitue ni une recommandation ni une incitation à l'investissement dans les parts du Fonds. Toutes les informations contenues dans ce document doivent être interprétées à la lumière du Règlement de PERIAL Suites Value.

PERIAL
SUITES VALUE

LE NOUVEAU FPCI EN SUITES HÔTELIÈRES HAUT DE GAMME

Document destiné aux partenaires commerciaux de PERIAL AM

PERIAL
ASSET MANAGEMENT

11 %
Objectif de TRI non garanti

150-0 B ter
Éligibilité au dispositif (1)

Dès 100 000 €
pour les clients professionnels

Dès 30 000 €
pour les clients avertis

Article 8 SFDR
et vise le label ISR (non obtenu à ce jour)

L'hypothèse de TRI présentée n'est ni garantie, ni contractuelle. Il s'agit d'un objectif de gestion sur l'horizon de placement recommandé, net de frais et avant fiscalité.

Un second fonds dédié à la création de valeur au sein de la gamme

Après le lancement réussi d'une première stratégie « Value-add », PERIAL AM lance son second fonds professionnel de capital investissement : PERIAL Suites Value. Même savoir-faire, nouvel univers d'investissement : les suites hôtelières haut de gamme à Paris. Un marché à fort potentiel, porté par une demande touristique internationale diversifiée et une offre de suites haut de gamme encore limitée (Source : MKG).

Notre philosophie reste inchangée : identifier les opportunités, en révéler le potentiel et créer de la valeur (non garantie) pour les investisseurs.

Un fonds, deux moteurs de valorisation : l'immobilier et l'exploitation

Acquérir avec discipline

Des emplacements premium
dans les quartiers parisiens centraux

Des immeubles de qualité
avec un potentiel identifié

Des opportunités d'acquisition
déjà identifiées ou analysées

Transformer avec exigence

Un design « signature »
propre à chaque suite hôtelière

Une expérience haut de gamme
et personnalisée

Une conciergerie digitale
et des services sur mesure

Exploiter avec professionnalisme

Un opérateur expert du secteur
sélectionné par PERIAL AM

Plus de 10 000 clés exploitées
en Europe par ce partenaire

Un taux d'occupation de 86 %
pour son portefeuille parisien

Une première acquisition sous promesse...



Localisation : **Paris (15e)**

Projet : **Transformation de bureaux**

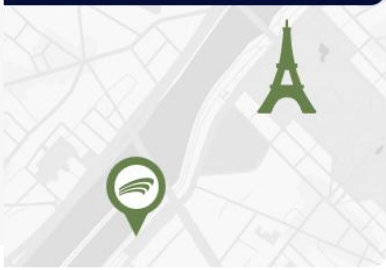
Nombre de clés prévues : **22**

Coût d'acquisition / transformation : **7,75 M€**

Durée cible de l'opération : **2 ans**

TRI cible(2) non garanti : **> 20 %**

... à deux pas de la tour Eiffel



Avertissement : Les acquisitions passées ne préjugent pas de la gestion et des performances futures. La référence à un label ne préjuge pas des performances futures. La méthodologie est disponible auprès des organisateurs. Sources : PERIAL AM et MKG (01/09/2026). (1) Ce FPCI est éligible au maintien du report d'imposition sur plus-value d'apport-cession (confirmé par la loi de finances pour 2026). Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. (2) L'hypothèse de TRI présentée n'est ni garantie, ni contractuelle.